

Question 1 : Les prérogatives

Quelles sont les prérogatives d'un moniteur Fédéral 1^{er} degré ? (3 points)

Question 2 : Le Manuel de Formation Technique

Quelle est la durée de validité des aptitudes délivrées pour la présentation de l'examen GP-N4 ainsi que la durée de validité d'une compétence participant à la délivrance d'un brevet ? (2 points)

Question 3 : Le code du sport

Votre président de club vous demande d'organiser un voyage de plongée à l'étranger pour les membres dont vous serez DP. Quelle(s) réglementation(s) devra ou devront s'appliquer ? (1 point)

Question 4 : La responsabilité

- a) Sous quelles conditions un mineur peut plonger dans une palanquée composée de plongeurs PA20 ? (2 points)
- b) Lors d'un accident de plongée il est constaté par la gendarmerie que les plongeurs autonomes n'ont pas respecté les aptitudes délivrées par le DP.
Quelle responsabilité peut être mise en jeu et expliquez pourquoi ? (1 point)

Question 5 : Le matériel d'assistance et de secours

Un club vous sollicite pour être directeur de plongée lors de leur sortie annuelle. Ce club possède toutes les autorisations pour la pratique de la plongée.

- a) Quelles sont les vérifications que vous effectuerez afin d'être en conformité avec le code du sport (CDS) sachant que les CACI et licences sont à jour pour l'ensemble des participants et que le matériel des plongeurs est conforme au CDS. Détaillez les différents éléments obligatoires. (3 points)
- b) Selon le code du sport, quels sont les rôles et fonctions du directeur de plongée et quelles informations doivent figurer sur la fiche de sécurité ? (2 points)

Question 6 : la FFESSM

- a) Qui élit le président de la FFESSM et quelle est la durée de son mandat ? (1 point)
- b) Qui élit les présidents des commissions nationales ? (1/2 point)
- c) Les décisions des commissions nationales sont-elles applicables immédiatement ? Justifiez votre réponse. (1/2 pt)
- d) Citez les organes déconcentrés de la FFESSM (1/2 point)
- e) Votre président de club est en litige avec un membre du club qui ne respecte pas le règlement intérieur du club.
Quelle commission fédérale pouvez vous consulter pour être conseillé sur les recours possibles ? (1/2 point)

Question 7 : La licence

Citez les différents produits proposés par la FFESSM ne nécessitant pas de licence fédérale (2 points)

Question 8 : Le certificat médical

Citez les cas où un certificat médical délivré par un médecin spécialisé est obligatoire en plongée loisir hors compétition ? (1 point)

REFERENTIEL DE CORRECTION

Question 1 : Les prérogatives

Quelles sont les prérogatives d'un moniteur Fédéral 1^{er} degré ? (3 points)

- Enseigner dans l'espace 0-40m
- Signer les carnets de plongée.
- Valider les compétences des diplômes des plongeurs Niveau 1 à Niveau 3 ainsi que les qualifications PA12, PA20, PA40, PE40 et PE60.
- Signer les attestations d'aptitude des candidats au diplôme de Guide de Palanquée Niveau 4.
- Signer l'attestation d'aptitude à présenter l'épreuve d'intervention sur un plongeur en difficulté à 25 m du MF1.
- Valider les qualifications de Directeur de Plongée en Exploration - Niveau 5.
- Assurer les fonctions de Directeur de Plongée.
- Être membre d'un jury d'examen du diplôme de Guide de Palanquée et évaluer :
 - à deux les épreuves du groupe 1.
 - en double avec un MF2 de la FFESSM, ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM : les épreuves des groupes 2 et 3.
- Être membre d'un jury d'examen du diplôme d'initiateur et évaluer :
 - en double avec un autre E3 licencié à la FFESSM l'épreuve du mannequin
 - en double avec un MF2 de la FFESSM, ou BEES2 ou DES-JEPS licenciés à la FFESSM les épreuves de pédagogie.
- Devenir tuteur de stage en situation pour le cursus de formation initiateur.

Entre 12 et 11 éléments = 3 / Entre 10 et 7 éléments = 2

Entre 6 et 4 éléments = 1 / Entre 3 et 0 éléments = 0

Question 2 : Le Manuel de Formation Technique

Quelle est la durée de validité des aptitudes délivrées pour la présentation de l'examen GP-N4 ainsi que celle d'une compétence participant à la délivrance d'un brevet ? (2 points)

- Ces aptitudes, attestées par un MF1 de la FFESSM ou BEES 1 ou DEJEPS (E3) au minimum, titulaire de la licence fédérale de l'année en cours, ont une validité de 9 mois.
- L'ensemble des compétences doit être acquis dans un délai maximum de 15 mois à compter de la 1^{ère} validation d'une compétence.

1 point pour chaque bonne réponse

Question 3 : Le code du sport

Votre président de club vous demande d'organiser un voyage de plongée à l'étranger pour les membres dont vous serez DP. Quelle(s) réglementation(s) devra ou devront s'appliquer ? (1 point)

La réglementation de la FFESSM s'appliquera ainsi que les restrictions liées au pays dans lequel a lieu la sortie. Il peut y avoir des restrictions sur la profondeur maximum de chaque plongeur : les règles les plus restrictives s'appliqueront.

1 point si apparaissent les termes « réglementation fédérale » et « celle liée au pays »

Question 4 : La responsabilité

a) Sous quelles conditions un mineur peut plonger dans une palanquée composée de plongeurs PA20 ? (2 points)

- Être autorisé par le directeur de plongée
- Être âgé de 16 ans ou plus
- Avoir une autorisation éclairée du responsable légal ou des 2 parents si séparés
- Informer les membres de la palanquée de la présence d'un mineur

4 éléments = 2 points / 3 éléments = 1 point / entre 2 et 0 élément = 0 point

b) Lors d'un accident de plongée il est constaté par la gendarmerie que les plongeurs autonomes n'ont pas respecté les aptitudes délivrées par le DP.

Quelle responsabilité peut être mise en jeu et expliquez pourquoi ? (1 point)

Responsabilité pénale : non respect de la loi (CDS)

1 point si présence des 2 éléments de réponse

Question 5 : Le matériel d'assistance et de secours

Un club vous sollicite pour être directeur de plongée lors de leur sortie annuelle. Ce club possède toutes les autorisations pour la pratique de la plongée. (5 points)

a) Quelles sont les vérifications que vous effectuerez afin d'être en conformité avec le code du sport (CDS) sachant que les CACI et licences sont à jour pour l'ensemble des participants et que le matériel des plongeurs est conforme au CDS. Détaillez les différents éléments obligatoires. (3 points)

- Moyen de communication permettant de prévenir les secours (VHF si plongée en mer au départ d'une embarcation)
- Eau douce potable
- BAVU avec sac de réserve d'oxygène et 3 masques (grand moyen petit)
- Masque à haute concentration
- Ensemble oxygénothérapie d'une capacité suffisante pour permettre une prise en charge jusqu'à l'arrivée des secours
- Couverture isothermique
- Fiches d'évacuation
- Bouteille d'air de secours équipée de détendeurs dont le contenu est adapté à la plongée organisée
- Moyen de rappeler les plongeurs en immersion au départ d'une embarcation
- Tablette de notation immergeable
- Jeu de tables (si plongée à plus de 6m)
- Plan de secours
- Un moyen de signaler des plongeurs en immersion

13 éléments = 3 points / Entre 8 et 12 éléments = 2 points

Entre 4 et 7 éléments = 1 point

Entre 0 et 3 éléments = 0 point

0 à toute la question si pas de matériel oxygénothérapie ou plan de secours ou moyen de communication)

b) Selon le code du sport, quels sont les rôles et fonctions du directeur de plongée et quelles informations doivent figurer sur la fiche de sécurité ? (2 points)

- Présent sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion
- Responsable de l'organisation de la plongée
- Assure la sécurité et le déclenchement des secours
- Fixe les caractéristiques de la plongée
- Établit la fiche de sécurité

Entre 5 et 4 éléments = 1 point / entre 3 et 2 = 0,5 point / entre 1 et 0 = 0 point

Monitorat fédéral 1^{er} degré - Session de juillet 2024 à Galeria

Epreuve de réglementation

Durée 45 minutes

- Fiche de sécurité :
 - Noms prénoms
 - Aptitudes des plongeurs
 - Fonction dans la palanquée
 - Paramètres prévus et réalisés

4 éléments = 1 point / entre 3 et 2 = 0,5 point / entre 1 et 0 = 0 point

Question 6 : la FFESSM

a) Qui élit le président de la FFESSM et quelle est la durée de son mandat ? (1 point)

Les présidents de club et les représentants des SCA. Durée : 4 ans

1/2 point pour chaque bonne réponse

b) Qui élit les présidents des commissions nationales ? (1/2 point)

Les présidents des commissions régionales

c) Les décisions des commissions nationales sont elles applicables immédiatement ? Justifiez votre réponse. (1/2 point)

Elles doivent être préalablement votées par le comité directeur national

d) Citez les organes déconcentrés de la FFESSM (1/2 point)

Les comités départementaux et les comités régionaux

2 éléments = 1/2 point / 1 élément = 0

e) Votre président de club est en litige avec un membre du club qui ne respecte pas le règlement intérieur du club. Quelle commission fédérale pouvez vous consulter pour être conseillé sur les recours possibles ? (1/2 point)

La commission juridique

Question 7 : La licence

Citez les différents produits proposés par la FFESSM ne nécessitant pas de licence fédérale (2 points)

- 1^{ère} étoile de mer
- Le baptême
- PE12
- Le pass découverte
- Le pass plongée
- Le pass Collectif Jeunes

Entre 6 et 5 éléments = 2 points / entre 4 et 3 éléments = 1 point / entre 2 et 0 élément = 0 point

Question 8 : Le certificat médical

Citez les cas où un certificat médical délivré par un médecin spécialisé est obligatoire en plongée loisir hors compétition ? (1 point)

- Pratique de la plongée Trimix hypoxique
- Plongée handisub autre que le baptême
- Reprise de la plongée après un accident de plongée

3 éléments = 1 point / 2 éléments = 1/2 point / entre 1 et 0 élément = 0 point